



# Saint Jean de Tholome

## BULLETTIN MUNICIPAL

FEVRIER 1999

### LES VOEUX DU MAIRE LE 9 JANVIER

A la veille d'un nouveau millénaire, l'année 1999 marque la fin du 20ème siècle, siècle qui a connu de grands développements, de grandes révolutions techniques, technologiques qui ont bouleversé et qui bouleversent encore nos pensées, nos traditions, nos façons de vivre.

A l'heure où on ne parle que d'informatique et d'internet, essayons de sauvegarder les valeurs des relations humaines et conviviales.

C'est pour cela qu'aujourd'hui le conseil municipal et moi-même vous présentons nos voeux les plus sincères, à vos familles et amis, à tous ceux qui n'ont pu venir se joindre à nous ,

A Monsieur Jean-Marc Chavanne, notre député et conseiller général, maire de St Jeoire,

A vous Mesdames, Messieurs, Directeurs, Responsables de services ou d'associations et tous les employés au service de l'état et de la commune,

Pour vous tous, que cette année soit pleine de joie, santé, bonheur, riche en réalisations et projets.

En fait de réalisations, 1998 a vu se terminer l'élargissement de la route de Bovère, la mise en service d'une antenne de réseau d'égouts pour Chez Les Ruz, la pose d'un bâtiment préfabriqué pour l'école suite à l'ouverture d'une nouvelle classe, école qui accueille actuellement 85 enfants.

Pour tous ces travaux nous avons pu compter sur l'aide financière non négligeable du Conseil Général et de l'Etat et - Jean-Marc- je te remercie pour ton aide et par ton intermédiaire le Conseil Général.

Des projets pour cette année, les tiroirs n'en sont pas vides : mener à terme le POS, continuer le réseau d'égouts pour être dans les règles, assurer la protection des sources et captages, approfondir la recherche en eau potable sur notre territoire, l'entretien des bâtiments, des routes etc...

Tous ces projets resteront orchestrés par le budget, mais restons très optimistes, souhaitons que cette année soit un bon tremplin vers le 21ème siècle qui je pense et espère verra se développer des idées et techniques sachant préserver l'épanouissement de l'être humain dans un milieu naturel bien protégé.

\*o\*o\*o\*o\*o\*o\*o\*o\*o\*o\*o\*o\*o\*o\*o\*o\*o

### **BLOC NOTES**

Le bureau de la **MAIRIE** est ouvert :  
(tel : 04.50.95.10.38)

le mardi de	14h à 17H
le jeudi de	17H à 19H
le samedi de	9H à 11H

**Assistante Sociale** : assistance téléphonique le mardi matin de 9h à 11h30 : tel : 04.50.35.32.90  
permanence à la mairie de St JEOIRE le vendredi matin de 9h à 12h

**BILAN FINANCIER DE LA REFECTION DE  
LA VOIE COMMUNALE N°2**

PREMIERE TRANCHE (1992-1993)

Longueur : 1 050 m

MONTANT DES TRAVAUX	1 478 390,65F.	
PARTICIPATION DGE		221 754.- F
SUBVENTION CONSEIL GENERAL		234 562.- F
PARTICIPATION COM. St JEOIRE (revêtement)		98 805 - F
SOLDE A CHARGE DE LA COMMUNE		<b>923 269,65F</b>

DEUXIEME TRANCHE (1994-1996)

Longueur : 1550 m

MONTANT DES TRAVAUX	1 273 791,71F	
PARTICIPATION DGE		227 398.- F
SUBVENTION CONSEIL GENERAL		208 367.- F
SOLDE A CHARGE DE LA COMMUNE		<b>838 026.71F</b>

TROISIEME TRANCHE (1997-1998)

Longueur : 1100 m

MONTANT DES TRAVAUX	1 192 443,67F	
PARTICIPATION DGE		576 062.- F
SUBVENTION CONSEIL GENERAL		320 580.- F
SOLDE A CHARGE DE LA COMMUNE		<b>295 801.67F</b>

GOUDRONNAGE TRONCON RUDDE/BOVERE

Longueur : 300m

MONTANT DES TRAVAUX	84 160,95F	
SOLDE A CHARGE DE LA COMMUNE		<b>84 160.95F</b>

<b>COUT TOTAL DES TRAVAUX</b>	<b>4 028 786,98F</b>	
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>1 788 723.- F</b>	
<b>PARTICIPATION STJEOIRE</b>	<b>98 805.- F</b>	
<b>PARTICIPATION COMMUNALE</b>	<b>2 141 258,98F</b>	

AUTRES ROUTES :

GOUDRONNAGE ROUTE DE RUDDE	
MONTANT DES TRAVAUX	95 403.64F
GOUDRONNAGE ROUTE DE LA MERFIERE	
MONTANT DES TRAVAUX	74 236.54F

(Sur l'ensemble des travaux, le fond de compensation de T.V.A. est reversé à la commune au taux moyen sur les 6 années de 15.8% environ).

## A L'ECOLE

A la rentrée scolaire 1998-1999, une quatrième classe a été créée, nécessitant la mise en place d'un nouveau bâtiment.

### EFFECTIFS :

\* Mme BASSO BERT Nathalie et Mr DAL NEGRO Stephane accueillent 29 enfants en maternelle 13 enfants en petite section et 16 enfants en moyenne section  
\*Melle GARCIA Sylvie accueille 23 enfants : 10 enfants grande section maternelle et 13 enfants cours préparatoire  
\*Mr REPELLIN Gilles (directeur d'école) accueille 20 enfants : 12 enfants CE2 et 8 enfants CE.1  
\*Mme CLAVELLOUX Sandrine accueille 14 enfants : 7 enfants CM1 et 7 enfants CM 2.

Deux Assistantes maternelle, Melle RUIN Aline (remplacée momentanément par Melle VINCENT Virgine) et Mme GROS Simone assurent une aide précieuse auprès des maternelles.

Un bâtiment préfabriqué a du être installé en bordure de la cour pour cette nouvelle classe :

Coût du Préfabriqué : 152 996.-F.

Achat mobilier : 8 700.-F.

Subvention Conseil Général : 35 613.-F.

### AUTOUR DE L'ECOLE :

Trois personnes assurent le service de la cantine et doivent dresser certains jours plus de 50 couverts !



## ETAT CIVIL 1998

### NAISSANCES

Florian ABBE DECAROUX	- La Biollaz -	le 17 décembre
Romain ALLAMAND	- Chef-Lieu -	le 16 juin
Anthony COSTA	- Chef-Lieu -	le 6 mai
Léa MAURICE DEMOURIOUX	- Romblaz -	le 23 novembre
Charlotte MARIOTTI	- Vers Gevaux-	le 02 août
Lo Han MOREL	- Vers Gevaux-	le 16 septembre
Dimitri MOULIN	- Chez Les Ruz-	le 04 mars
Dominique PERNAUDAT	- La Fléchère-	le 24 juillet
Amélie SINTES	- Chez Maréchaux	le 12 octobre

### MARIAGES

Sabine BOSSY et Sean HAYES	- Savernaz-	le 18 avril
Corine FERRARI et Daniel BICHARD	- Savernaz-	le 16 mai
Sandrine BEAUMONT et Pascal MAURICE DEMOURIOUX	-Romblaz-	le 20 juin
Valérie DEGUIN et Grégory METRAL	-Larsenex-	le 25 juillet

### DECES

Le 28 janvier	METRAL Lucien	Le 16 août	CHAFFARD Eliane
Le 10 Février	MULLER Yves	Le 21 octobre	LING Henriette
Le 7 mai	MOSSUZ Gisèle	Le 7 novembre	CHAPUIS Paulette
Le 9 Août	BOCCARD Paul	Le 10 décembre	CHATEL-LOUROZ Albert

\*o\*o\*o\*o\*o\*o\*o\*o\*o\*o\*o\*o\*o\*o\*o\*o\*o\*

## **AUTOUR DU MOLE**

A la demande du Sous Préfet, Monsieur Thierry du BOUETIEZ DE KERORGUEN, une association devrait être créée pour le développement de Môle. Celle-ci doit être composée d'élus et de représentants de différentes associations des communes avoisinantes.

Dans le cadre de ce développement, vous avez peut-être entendu dire qu'un parking serait aménagé Chez Béroud. Un avant projet nous a été proposé mais vu le coût élevé en rapport des travaux proposés, le conseil municipal a décidé de ne pas donner suite à celui-ci pour l'immédiate.

## **L'EAU ET NOS SOURCES**

Pour être en règle avec la loi, une étude a été élaborée par la *Société d'Équipement de la Haute Savoie* afin de déterminer les périmètres (périmètre immédiat, périmètre rapproché,

périmètre éloigné) de protection des sources et captage d'eau. Un règlement d'entretien sera imposé dans ces différentes zones.

## **RECENSEMENT**

Du 09 MARS au 03 AVRIL, l'agent recenseur, Melle VERDAN Delphine, se présentera à votre domicile pour le recensement 1999, munie d'imprimés officiels à remplir. Nous vous demandons de lui

réserver le meilleur accueil, sachant que sa mission est totalement confidentielle et que toutes les informations recueillies sont strictement réservées à l'INSEE.



## **Y'A CEUX....**

*Y'a ceux qui croient qu'un homme peut empêcher la neige de tomber.*

*Y'a ceux qui croient qu'un homme peut régler tous les problèmes privés.*

*Y'a ceux qui croient qu'un homme peut nous éviter la sécheresse d'un été*

*Y'a ceux qui croient qu'un homme peut arrêter les chiens d'aboyer et les coqs de chanter.*

*Y'a ceux qui croient qu'un homme peut dans chaque village être dans les voitures pour les freiner.*

*Y'a ceux qui croient qu'un homme qui a des responsabilités n'a pas le droit de se tromper.*

*Y'a ceux qui ....*

*Et.*

*Y'a ceux qui pensent savoir que*

*Cet homme devrait être Le Maire.*

*Mais il est un homme comme tout le monde, de bonne volonté.*

*Ne pouvant tout solutionner.*